



**SANTE MENTALE EUROPE**



**SANTE MENTALE EUROPE**

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél. : + 32 2 280 04 68

Fax : + 32 2 280 16 04

Email : [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)

Site web : <http://www.mhe-sme.org>

**BULLETIN N° 4/2010**

**AVRIL 2010**

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

---

## TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE .....	2
II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS .....	3
IV. NOUVELLES D'AUTRES ONGs (EUROPEENNES) .....	5

## I. SANTE MENTALE EUROPE

### NOUVELLES ET ACTIVITES DE SME

#### **RAPPEL - SME a lancé une enquête sur l'isolement et sur l'utilisation de la contrainte**

Dans le cadre de son Comité sur la « Santé Mentale et les Droits de l'Homme », SME a préparé une enquête sur l'isolement et l'utilisation de la contrainte dans les pays de l'UE. Les personnes souffrant de troubles de la Santé Mentale sont souvent hospitalisées de force. Les patients qui ont un comportement violent envers le personnel soignant ou les autres patients et/ou les patients en soins ambulatoires qui ont une attitude violente à l'encontre des membres de leur famille sont un réel défi pour les gestionnaires des hôpitaux. Les interventions coercitives de ce genre de situations sont réglementées par des dispositions légales spécifiques qui divergent d'un pays européen à l'autre. Le but de cette enquête est de collecter des données afin de vérifier si les droits fondamentaux sont bien protégés par la loi et de susciter une prise de conscience en la matière. Par ailleurs, l'enquête a pour but d'inviter les gouvernements nationaux à adopter des législations positives quant aux règles d'isolement en psychiatrie et/ou d'utilisation de la contrainte en soins psychiatriques, tout en faisant l'inventaire des bonnes pratiques dans les Etats membres de l'UE.

SME encourage ses membres à remplir le questionnaire qui leur a été envoyé par courriel le 16 mars 2010. SME invite également ses membres à envoyer ladite enquête aux directeurs des hôpitaux de leur pays afin d'obtenir des réponses directes des professionnels de la santé. Toutes les réponses doivent être renvoyées à SME avant le 15 mai 2010.

*Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter Roselyne Bourgon, coordinatrice du Comité SME sur la Santé mentale et les Droits de l'homme au Secrétariat de SME à l'adresse : [Roselyne.bourgon@mhe-sme.org](mailto:Roselyne.bourgon@mhe-sme.org)*

### NOUVELLES DE PROJETS DE SME

#### **Réunion du projet HELPS à Aalborg du 23 au 25 mars 2010**

Du 22 au 25 mars, Stijn Jannes, conseiller politique de SME, a participé à la réunion du Réseau européen pour la Promotion de la Santé des Résidents des hôpitaux psychiatriques et institutions d'aide sociale (HELPS), réunion organisée à Aalborg au Danemark.

Le but du projet est d'améliorer la santé et l'état physique des résidents atteints de troubles de la santé mentale ou de handicap mental, ou en situation de dépendance et vivant dans des institutions d'aide sociale ou dans des centres hospitaliers. En effet, les résidents de ces institutions présentent généralement un mauvais état physique général qui réduit leur espérance de vie. Conscient de l'absence de politiques spécifiques visant à améliorer l'état de santé de ces personnes, HELPS désire créer un groupement pluridisciplinaire permettant d'acquérir les connaissances nécessaires et pertinentes dans ce domaine, et d'identifier les bonnes pratiques présentes en Europe.

Pendant la réunion, les groupes de travail ont fait état de leurs activités et la boîte à outils HELPS qui sera utilisée dans les institutions psychiatriques et d'aide sociale des Etats membres de l'Union Européenne, a été présentée. L'avenir du projet a également été débattu ainsi que la question des stratégies de mise en œuvre et de surveillance. Les thèmes principaux de la discussion furent la nutrition, l'activité physique, le tabagisme, la prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie, ainsi que le suivi par les médecins et les travailleurs du secteur de la Santé mentale.

*Pour de plus amples informations sur le projet, rendez-vous sur le site : <http://www.helps-net.eu/>*

## **NOUVELLES DES ORGANISATIONS MEMBRES DE SME**

### **Lancement de la « Children and Young People's Mental Health Coalition » au Royaume-Uni**

En réponse aux problèmes causés par le niveau élevé de troubles mentaux et émotionnels chez les enfants et les adolescents vivant au Royaume-Uni, une coalition d'organisations caritatives a lancé un plan visant à protéger et à améliorer la Santé mentale des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans. La « Children and Young People's Mental Health Coalition » tentera donc d'influencer les politiques et les pratiques sur toute une série de questions et se concentrera, pour sa première année d'activité, sur quatre sujets : la petite enfance, le développement de la résistance émotionnelle, le passage à l'âge adulte et les voix que l'on entend rarement. Les membres principaux de cette coalition sont MIND et la Mental Health Foundation, deux membres de SME.

*Si vous souhaitez en savoir plus sur la Coalition, rendez-vous sur le site :*

[http://www.mind.org.uk/news/3165\\_launch\\_of\\_children\\_and\\_young\\_people\\_s\\_mental\\_health\\_coalition](http://www.mind.org.uk/news/3165_launch_of_children_and_young_people_s_mental_health_coalition)

### **Projekt Udenfor et la Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les Sans-abris lancent leur campagne au Parlement européen**

Le 14 avril, Projekt Udenfor et la Fédération européenne des Associations nationales travaillant avec les Sans-abris (FEANTSA) ont lancé leur campagne au Parlement européen à l'occasion de l'audition intitulée : « Mettre fin au sans-abrisme, c'est possible! Quelle contribution de l'UE à la lutte contre le sans-abrisme? ». Cet événement était organisé en collaboration avec plusieurs députés européens actifs dans ce domaine, notamment : Liz Lynne, Britta Thomsen, Karima Delli, Ilda Figueiredo et Jacek Protasiewicz. Lors de cette séance, il a été question des manières dont l'UE peut promouvoir une action efficace de lutte contre le sans-abrisme. La publication « Mettre un terme au sans-abrisme : un manuel pour les décideurs politiques » a été distribuée et Projekt Udenfor a organisé une exposition de sculptures grandeur nature de sans-abri réalisées par l'artiste danois Jens Galschiøt.

## **II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS**

### **Une nouvelle Directrice générale pour la DG Santé & Consommateurs : Paola Testori-Coggi**

Le 31 mars, le Collège des Commissaires a confirmé la nomination de Robert Madelin, le Directeur général pour la Santé et les Consommateurs, au poste de Directeur général pour la société de l'information et les médias. Monsieur Madelin y remplacera Fabio Colasanti, le Directeur général en charge de la société de l'information et des médias, qui est parti à la retraite le 1er avril 2010.

Le successeur de Robert Madelin a également été confirmé par le Collège des Commissaires : il s'agit de Paola Testori Coggi, qui a rejoint la Direction générale Santé & Consommateurs (DG SANCO) en 2007 au poste de Directrice générale adjointe, qui occupe à présent le poste de Directrice générale. Madame Testori-Coggi a officiellement pris ses fonctions le 1er avril 2010.

SME tient à féliciter Madame Testori-Coggi pour ce nouveau poste et se réjouit déjà de développer avec elle une relation de travail solide et fructueuse.

## **Nouvelle date pour la conférence thématique « Santé mentale et bien-être chez les personnes âgées »**

En raison des restrictions du trafic aérien suite à l'éruption volcanique en Islande, la conférence « Santé mentale et bien-être chez les personnes âgées – mettre des solutions en place » prévue pour les 19 et 20 avril 2010 à Madrid a été reportée et se tiendra les 28 et 29 juin 2010.

*Pour de plus amples informations sur la Conférence, rendez-vous à l'adresse :*  
[http://ec.europa.eu/health/mental\\_health/events/ev\\_20100419\\_en.htm](http://ec.europa.eu/health/mental_health/events/ev_20100419_en.htm)

## **SME participe à la 3<sup>ème</sup> réunion de la Plate-forme des Droits fondamentaux avec les organisations de la société civile le 16 avril 2010**

Les 15 et 16 avril, Santé Mentale Europe a participé à la troisième réunion de la Plate-forme des Droits fondamentaux à Vienne. La réunion a rassemblé quelques 150 représentants de la société civile venus des quatre coins de l'Union Européenne. Les participants y ont discuté de la dimension « Droits humains de la pauvreté et de l'exclusion sociale », le thème de l'Année européenne pour 2010. Les participants ont également été invités à lancer des idées pour le programme de travail de l'Agence pour les Droits fondamentaux pour 2012 et à débattre du Traité de Lisbonne et de ses conséquences sur la protection des droits fondamentaux. La Plate-forme des Droits fondamentaux (FRP) a élu un nouveau conseil consultatif (Advisory Panel) en son sein. Ce conseil soutient le travail du Directeur de l'Agence pour les Droits fondamentaux en organisant et coordonnant les activités de la FRP. Monsieur Peter Kinderman, nommé par SME, a été réélu !

*Pour de plus amples informations, merci de contacter Roselyne Bourgon, la responsable des questions Droits de l'homme et la représentante de SME auprès de la Plate-forme des Droits fondamentaux, à l'adresse suivante : [roselyne.bourgon@mhe-sme.org](mailto:roselyne.bourgon@mhe-sme.org)*  
*Pour en savoir plus sur le travail de l'Agence des Droits fondamentaux, merci de cliquer sur le lien suivant : [http://fra.europa.eu/fraWebsite/home/home\\_en.htm](http://fra.europa.eu/fraWebsite/home/home_en.htm)*

## **Rapport conjoint sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale pour 2010**

La Commission européenne a publié son « Rapport conjoint sur la Protection sociale et l'Inclusion sociale 2010 ». Le rapport analyse l'impact social de la crise économique et financière. Avec 5 millions de chômeurs en plus depuis le début de la crise, les revenus de nombreux ménages ont chuté, exposant ceux-ci à la pauvreté et à l'endettement, et beaucoup ont même perdu leur logement. Les personnes issues de l'immigration, les travailleurs les plus jeunes et les plus âgés, les personnes sous contrats temporaires, les femmes, sont particulièrement touchés.

Le chapitre santé du rapport se fonde sur les rapports conjoints précédents, ainsi que sur les rapports publiés par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et par l'Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE). La communication de la Commission européenne y afférant reconnaît combien le désarroi économique mine la santé physique et mentale, et menace d'approfondir les inégalités en matière de santé. L'impact de la crise varie en fonction de l'état de santé de départ et de la capacité de chaque Etat membre à relever les défis posés. Une demande croissante doublée d'une sérieuse pression budgétaire rend plus urgent encore la gestion efficace des systèmes de soins de santé. Le défi est d'améliorer l'efficacité du système tout en assurant un accès pour tous à des soins de santé de qualité.

*Si vous souhaitez consulter le texte intégral du Rapport conjoint 2010, la Communication de la Commission européenne, ainsi que les documents nationaux de référence, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=757&langId=en>*

#### **IV. NOUVELLES D'AUTRES ONGs (EUROPEENNES)**

##### **Journée mondiale 2010 de la Santé mentale : « Santé mentale et maladies de longue durée »**

La Journée mondiale 2010 de la Santé mentale (prévue le 10 octobre) a choisi pour thème la « Santé mentale et les maladies de longue durée ». En optant pour ce thème, la Fédération mondiale pour la Santé mentale (World Federation for Mental Health - WFMH) met en exergue les relations qui existent entre le bien-être, la santé physique et la santé mentale avec une attention toute particulière sur l'impact de la Santé mentale sur la gestion d'une longue maladie telle qu'une maladie cardiovasculaire, le diabète, des troubles respiratoires ou un cancer.

Bien qu'elles reçoivent un traitement spécifique, les personnes qui souffrent de ces maladies peuvent aussi développer des problèmes de Santé mentale.

*Pour en savoir plus sur cette initiative, rendez-vous sur le site : <http://www.wfmh.org/>*

**Vous désirez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME ?**

***Veillez envoyer vos contributions à [info@mhe-sme.org](mailto:info@mhe-sme.org)***